

Institut



de France

Académie Royale

des Beaux-Arts

Paris, le 16. Février 1819

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie
à Monsieur le Directeur de l'École de France à Rome.

Monsieur le Directeur

J'ai fait part à l'Académie Royale des Beaux-arts de votre
Lettre en date du 20 Janvier, dans la quelle vous m'annoncez l'acceptation
du Rapport de l'Académie, sur les travaux de M. M. Les Savoisians
du Roi à Rome.

L'Académie est entrée complètement dans vos vues et
s'empresse de répondre, cette année, en mettant la plus grande
promptitude dans l'adoption des rapports particuliers qui
doivent composer son rapport général. Le tout cependant depuis
de l'époque plus ou moins tardive, où l'envoi de Rome lui
parvient, l'avis sur toile, des tableaux, et d'autres petits soins
sont cause que quelque fois on ne peut faire pour la séance publique,
que des aperçus de jugement. C'est pour cette raison, on pare un peu
les marchands, et il n'est pas nécessaire de mettre le public dans tous les
petits secrets de l'école. Les rapports se font ensuite, j'attends l'envoi au
Ministre; et j'ignore si cela cause encore beaucoup de retard.
Quoi qu'il en soit, je vous promets de contribuer cette année à
accélérer le travail de l'Académie, pour que l'expédition puisse
vous être faite dans la semaine qui suivra la séance publique.

Sur ce qui regarde l'omission des travaux de M. M.
Landon, Coigny et Bourgeois, voici, Monsieur le Directeur,
les réponses que j'ai à vous faire.

Quant

Quant à Mr. Landon, ou à toute autre, qui n'a point envoyé
 l'ouvrage, dans qui se voit dans les lettres de Mr. Landon
 cet objet était très peu important, quoi que d'ailleurs fort bien
 exécuté, pour qu'on pût en faire l'analyse d'une discussion
 critique.

Il est vrai qu'il n'y a pas eu de rapport fait sur l'ouvrage
 de Mr. Binzy. Peut-être cela a été une attention particulière
 de Mr. L'Académie qui n'a pas jugé à propos de publier ses
 observations sur le ouvrage de son élève; mais il les lui a
 fait parvenir en particulier, et très probablement Mr. Binzy
 n'aura fait que s'acquiescer de cette critique confidentielle.

L'Académie n'a point vu l'ouvrage de Mr. Binzy
 Binzy qui est la question dans cette lettre. En voici
 la raison: le paquet de Mr. Binzy n'était point à Paris, et
 Mr. Mouton de La Motte n'a été rendu à Mr. Mouton de La Motte
 ne tiens point de lettres qui se trouvent dans votre lettre,
 n'a pas vu qu'il aurait dû transmettre les objets à
 l'Académie. J'en ai pas de vous plus que cette remise
 avait été faite à Mr. Mouton de La Motte, et la chose a été
 non arrivée.

L'importance de ce sujet n'est point de vos observations particulières
 les objets destinés à passer par l'examen de l'Académie.

Dans aucun des cas, Monsieur le Directeur, quand
 est point au rapport les observations aux quelles ont été
 les copies en marbre des anciens perfectionnées, et dont
 l'usage a été différé très long temps.

Je communique l'Académie, sur cet objet, et elle prend ses
 conformes à l'opinion que j'ai présentée. Je lui expose
 que ces morceaux, déjà fort avancés dans l'ouvrage d'artistes
 depuis long-temps, et de la sorte de l'Académie, que cette

critique

critique qui ne pouvait plus leur être profitable, serait
 peut-être dans le cas pour quelques uns de leur servir de
 l'opinion publique. L'Académie paraît agréer ces
 considérations.

Aujourd'hui d'après votre demande, considérant que ces
 jugements ne peuvent servir de publicités qu'à Rome, que
 d'ailleurs ils ne sont point réellement point de favorable
 aux auteurs, l'Académie a trouvé bon que communication
 vous en fût donnée.

Je trouve donc ces jugements renvoyés dans le rapport
 de Mr. Binzy, que j'en ai fait à l'Académie.

Mr. L'Académie, ancien perfectionné
 du marbre, dans le rapport de la statue.

Cette statue en marbre est d'un très bon choix. Cette copie
 est faite avec beaucoup de soin et de talent; elle pourrait
 servir à donner l'idée d'un bon marbre.

Mr. L'Académie, ancien perfectionné

Un faucon portant une outre, statue en marbre
 copie d'après l'antique.

Dans ce concours d'artistes, Monsieur, comment l'artiste
 a pu faire chose d'un antique aussi peu utile aux
 progrès des arts, et surtout les rapporter avec peu
 de bon accord. Cette copie de l'antique de la statue
 du modèle, vous non accusés pas le talent de Mr.
 L'Académie, ni les conseils qui lui ont été donnés, mais
 d'une promesse qui la priait de ne point donner, mais
 d'y faire l'usage de l'antique, et de l'ouvrage.

Le Berger Paris, copie d'après l'antique
 par Mr. Grand, ancien perfectionné

La tête et les bras de cette statue sont très peu en
 harmonie avec le reste de la figure, et il est vraisemblable
 que c'est une restauration de l'antique, et que ces parties, cette
 copie étant faite d'après un plâtre, et le marbre lui
 étant inconnu. Le flanc de la statue de la statue
 laisse un doute sur le sujet de cette figure; mais on doit
 rendre

rendre justice au soin et à la finesse que l'auteur a mis
dans son exécution.

Nous désirons que M. Girard qui est à Paris depuis
plusieurs années termine quelques ouvrages qui par leurs
succès rivalisent les grands ouvrages que les hommes
illustres qu'il a faits en Italie nous ont fait concevoir.

No. 1. Egouvilleur, ancien romain
une copie en marbre d'après l'apollon au regard.

Il y a du mérite dans cet ouvrage, on y remarque
quelques négligences dans les détails et quelques
altérations dans les contours. L'artiste a montré dans
l'exécution de cette statue, que le travail du marbre lui
était familier, et l'a rempli, satisfait avec honneur.

Pernaphrodite copie d'après l'antique par M.^r
Kellhomme, ancien romain

On doit savoir que du choix qu'a fait l'artiste d'une
des plus belles statues antiques. Cette copie nous a paru
satisfaite et d'une belle exécution. Cependant nous croyons
devoir observer à l'auteur qu'il y a des sautes et des
déséquilibres dans le travail, ce qui laisse à désirer ce beau
sujet tant de nature et de forme que son auteur nous
l'original. Les sautes et les imperfections de la main nous
ont paru très légères, et surtout de l'indécision de forme
dans les membres et l'indécision de dessin dans les
membres; malgré ces observations, nous rendons justice
à M. Kellhomme. Cette copie fait honneur à son
auteur déjà connu par d'autres productions.

M. de la Roche, copie antique par M.^r
Martin, ancien romain

L'original de cette statue est peu connu. L'auteur
fait cette copie d'après un plâtre qui a été taillé. Dans

la restauration de la tête, la partie droite du crâne est trop
applatie. Quoiqu'il y ait de la finesse dans le travail
dans quelques parties, néanmoins on remarque que les chairs
y sont traitées avec un peu de gêne.

Voilà, M. le Directeur, l'opinion des juges que
l'Académie a portés, et avec une réserve qui a été en faveur la
position actuelle de ceux qui ont exécutés ces ouvrages.

L'Académie recevra avec beaucoup de plaisir les réflexions
que vous lui présenterez sur l'article des copies; elle en fera toute
l'importance, et elle sera fort reconnaissante de tout ce que vous
lui enverrez et votre zèle nous suggérera à cet égard.

Après je vous prie, M. le Directeur, l'assurance de la
considération distinguée avec laquelle je suis,

Monsieur, le Directeur,

otre très humble et très
obéissant serviteur

Jean-François de Quincy